

Nous demandons le baptême de notre enfant,

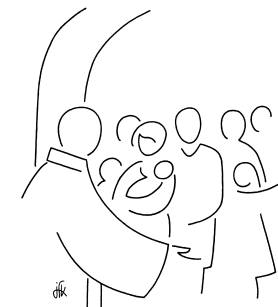
Parce que

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Et nous nous engageons à

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# Baptiser notre enfant



**Un événement** : il est là ! Pour nous, tout a changé...  
Il nous apprend à aimer.

**Une fête** : cette naissance, nous souhaitons la  
célébrer dans la joie, rassembler la famille  
et les amis...

**Un projet** : Il est né... il est aimé de Dieu.  
Nous voudrions qu'il devienne chrétien.

**Un engagement** : nous nous engageons à lui faire  
découvrir Jésus-Christ et son message d'amour  
en Eglise.

*Alors nous pensons à son baptême  
et nous voulons nous y préparer.*



## 2019-2020

## Pourquoi demandons-nous le baptême pour notre enfant ?

C'est une question importante qui demande réflexion

- entre nous parents
- avec des parents qui demandent comme nous le baptême de leur enfant
- avec d'autres chrétiens de la communauté paroissiale.

## La Préparation Où ? Quand ? Comment ?

Des rencontres sont proposées aux parents sur le doyenné de Locminé -Saint Jean Brévelay.

**Pour les paroisses de Locminé Colpo, Moustoir-ac, Plumelin et la Chapelle Neuve**

à la salle paroissiale de Locminé (en face de l'entrée du cinéma) à 20h00 :  
Vendredi 7 février, vendredi 6 mars, vendredi 5 juin 2020.

**Pour les paroisses de Moréac, Naizin et Remungol**

Vendredi 14 février 2020, 20h00, presbytère de Moréac  
Vendredi 13 mars 2020, 20h00, presbytère de Naizin  
Vendredi 12 juin 2020, 20h00, presbytère de Moréac

**Pour les paroisses du secteur de St Jean Brévelay**

à la salle interparoissiale près du presbytère (allée des dahlias) 20h15-22h00 :  
Vendredi 27 mars, vendredi 15 mai, vendredi 26 juin 2020.

*Si vous ne pouvez pas venir au lieu prévu pour votre paroisse, vous pouvez aller à une autre réunion.*

*Le prêtre ou le diacre qui célébrera le baptême prendra rendez-vous avec vous pour préparer la célébration.*

## Parrain et Marraine, témoins de la foi

Le choix du parrain et marraine ne peut être inspiré uniquement par des motifs de parenté et d'amitié. Pour l'Eglise, il importe :

- que les parrain et marraine soient baptisés
- qu'ils aient communié
- qu'ils soient confirmés (au moins l'un des deux)
- qu'ils aient 16 ans accomplis (au moins un des deux)
- qu'ils aient une vie cohérente avec la foi et la fonction qu'ils veulent assumer.

## Le baptême de notre enfant nous engage

- à nous efforcer de vivre nous-mêmes en chrétiens
- à éveiller notre enfant à la foi, dès sa naissance
- à l'aider à grandir dans la foi (témoignage, prière, catéchèse dès le CE1, célébrations, messe du dimanche, sacrements...)

## Quelle offrande donner à l'Eglise pour le baptême ?

L'Eglise, la communauté chrétienne, ne vit uniquement de ce qu'on lui donne, elle ne reçoit rien de l'Etat. Le diocèse propose une offrande de **60 euros** par famille pour un baptême. Vous pouvez également organiser une quête à la fin de la célébration.

Votre offrande permet de soutenir l'Eglise de différentes manières (les personnes : prêtres, salariés laïcs... la paroisse : frais d'animation et de matériel, d'électricité, d'assurances...). Un grand merci.

*Chèque à libeller à l'ordre de « paroisse » à remettre à la préparation ou le jour du baptême.*

**Informations importantes en page suivante**

